

Checklist : Lancer son activité de photographe professionnel

1. Définition du projet et stratégie

- Définir sa spécialisation (mariage, portrait, corporate, packshot, etc.)
- Réaliser une étude de marché locale et en ligne
- Définir sa proposition de valeur et son positionnement tarifaire
- Créer un business plan simplifié (prévisions de revenus et dépenses)

2. Formalités juridiques et administratives

- Choisir son statut juridique (Auto-entrepreneur, SASU, EURL)
- Immatriculer son entreprise auprès du guichet unique
- Souscrire à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro)
- Ouvrir un compte bancaire dédié à l'activité professionnelle
- Se renseigner sur les obligations liées à la TVA et aux cotisations sociales

3. Équipement et logistique

- Vérifier le matériel de prise de vue (boîtiers, optiques, batteries de secours)
- Mettre en place une solution de sauvegarde sécurisée (Cloud + disques durs externes)
- Choisir un logiciel de post-traitement et de gestion de flux (Lightroom, Capture One)
- Préparer les contrats types (cession de droits, devis, factures, autorisations de droit à l'image)

4. Identité visuelle et présence en ligne

- Créer un portfolio professionnel sélectif (ne montrer que le meilleur)
- Développer un site web vitrine avec une page contact claire
- Optimiser ses profils sur les réseaux sociaux professionnels
- Mettre en place une stratégie de référencement local (Google Business Profile)

5. Lancement et prospection

- Annoncer le lancement auprès de son réseau personnel et professionnel
- Définir un processus de suivi client (du premier contact à la livraison)

- Mettre en place un système de gestion de la relation client (CRM ou tableur)
- Solliciter des avis clients dès les premières missions